



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	16 ^{eme}
Nom de site	BOILEAU_EU	Numéro	6602U32-17
Adresse du site	61, rue Chardon Lagache	Hauteur	R+8 (25 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	habitations
Type d'installation	Activation du 900 MHz dans la 2G sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'information	Deux autres opérateurs présents sur le site BT (20°, 140° et 280°) et SFR (60° et 220°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	24/03/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	21/02/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	21/04/2018

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à modifier un relais sur cet immeuble.
Détail du projet	Ce projet concerne l'activation de la fréquence 900 MHz dans la 2G d'un site existant en 2G/3G/4G sans modification des antennes existantes (fréquences 800MHz, 900 MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) orientées vers les azimuts 120° et 300°.
Tilts (degrés)	Entre 8° et 12°

Incidence visuelle

Intégration de l'antenne	Ce projet consiste à installer des nouvelles cartes électroniques dans les armoires techniques et ne prévoit aucune modification sur les antennes existantes.
Zone technique	L'emprise de la zone technique restera inchangée.
Hauteur des antennes (par rapport au sol)	28 m

Conformité du dossier

Date de l'avis		Avis favorable <input type="checkbox"/>	Avis défavorable <input type="checkbox"/>
Motivation de l'avis			

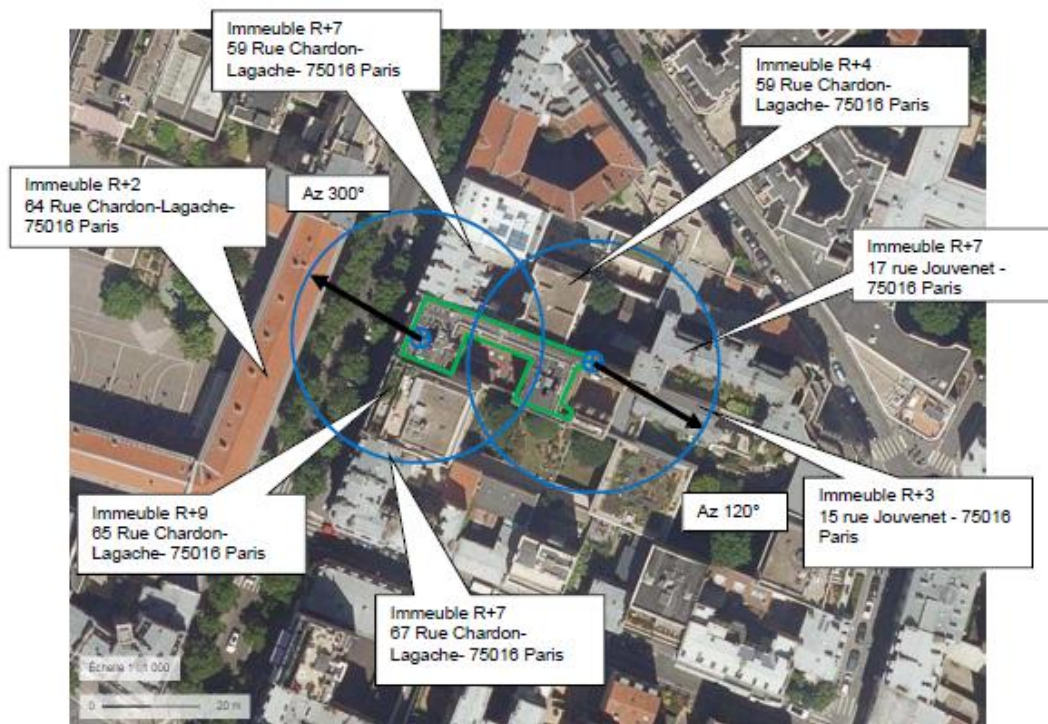
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole Maternelle	64 Rue Chardon Lagache	R+2	En dessous	23.70m	0.70V/m
Ecole Elémentaire	20 Rue Musset	R+2	En dessous	89.70m	1.10V/m

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Vue des Antennes Avant/Après



Vue des Azimuts

Azimut 120 ° :



Azimut 300 ° :

